

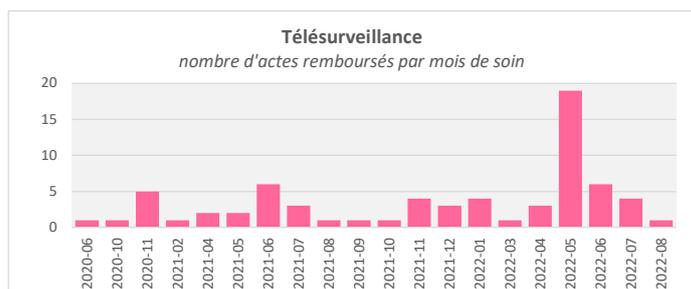
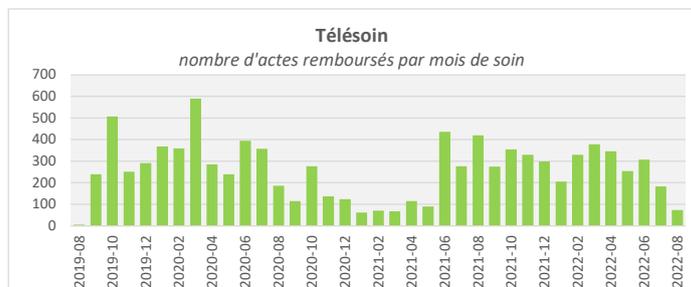
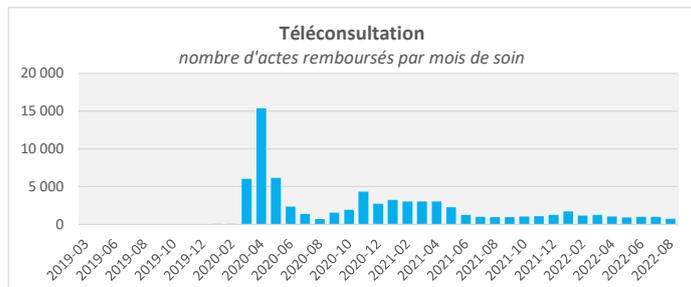
Les analyses s'appuient sur une extraction du Système national des données de santé (SNDS) : actes de télésoin (cf. encadré) remboursés et réalisés par des professionnels de santé (PS) libéraux exerçant en Bretagne.

Les actes réalisés par des PS dans le cadre de leur activité salariée (en centre de santé, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale, ...) ne sont pas pris en compte dans les analyses.

Dans certains cas, les actes n'ont pas pu être associés à des caractéristiques précises du bénéficiaire (âge, localisation, ...), c'est pourquoi nous obtenons des valeurs non renseignées dans certaines restitutions (BEN_AGE_X, BEN_TDS_X, ...)

Attention, le nombre d'actes réalisés en 2022 n'est pas exhaustif. A savoir également qu'une partie des remboursements sont intégrés dans le SNDS au bout de plusieurs mois : environ 95 % des remboursements sont intégrés dans le SNDS au cours des deux mois suivant le mois de réalisation de l'acte.

Nb d'actes	Année du soin			
	2019	2020	2021	2022*
Famille d'actes				
TELECONSULTATION	145	42 803	22 311	8 932
TELESOIN	1 295	3 438	2 800	2 080
TELE-EXPERTISE			34	634
TELESURVEILLANCE		7	24	38



La télésoin regroupe l'ensemble des activités (soin, consultation, etc..) exercées entre des professionnels de santé et leurs patients grâce au numérique.

Les actes de téléconsultation :

TCG / TC : téléconsultation réalisée par un médecin ou par une sage-femme

Les actes de télésoin :

TLM : accompagnement à la téléconsultation par un pharmacien

TLD : accompagnement à la téléconsultation par un infirmier (réalisé à domicile sans autre soin)

TLS : accompagnement à la téléconsultation par un infirmier (réalisé à domicile au décours d'un soin infirmier)

TLL : accompagnement à la téléconsultation par un infirmier (réalisé dans un lieu dédié à la téléconsultation)

TMO : télésoin réalisé par un orthophoniste

RNM : télésoin (bilan visuel) réalisé par un orthoptiste

Les actes de télé-expertise :

La téléexpertise permet à un professionnel médical (appelé « requérant ») de solliciter à distance l'avis d'un ou de plusieurs autres confrères (appelés « requis ») par le numérique. Elle peut être effectuée de manière synchrone (avis en direct) ou asynchrone (avis en différé).

Avant le 1er avril 2022 :

TE1 (téléexpertise de niveau 1) : question circonscrite qui ne nécessite pas de réaliser une étude approfondie de la situation médicale du patient.

TE2 (téléexpertises de niveau 2) : avis en réponse à une situation médicale complexe après étude approfondie.

A partir du 1er avril 2022 :

TE2 : cotation pour le PS qui est requis (en remplacement de TE1 et TE2)

RQD : cotation pour le requérant - demande de télé-expertise

Les actes de télésurveillance :

La télésurveillance permet à un professionnel médical d'interpréter à distance des données recueillies sur le lieu de vie du patient

TSM : Professionnel de santé effectuant la télésurveillance

TSA : Professionnel de santé effectuant l'accompagnement thérapeutique

TSF : Fournisseur de la solution et des prestations associées

* Données non exhaustives

Les analyses s'appuient sur une extraction du Système national des données de santé (SNDS) : actes de téléconsultation (cf. encadré) remboursés et réalisés par des professionnels de santé (PS) libéraux exerçant en Bretagne.

Les actes réalisés par des PS dans le cadre de leur activité salariée (en centre de santé, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale, ...) ne sont pas pris en compte dans les analyses.

Dans certains cas, les actes n'ont pas pu être associés à des caractéristiques précises du bénéficiaire (âge, localisation, ...), c'est pourquoi nous obtenons des valeurs non renseignées dans certaines restitutions (BEN_AGE_X, BEN_TDS_X, ...)

Attention, le nombre d'actes réalisés en 2022 n'est pas exhaustif. A savoir également qu'une partie des remboursements sont intégrés dans le SNDS au bout de plusieurs mois : environ 95 % des remboursements sont intégrés dans le SNDS au cours des deux mois suivant le mois de réalisation de l'acte.

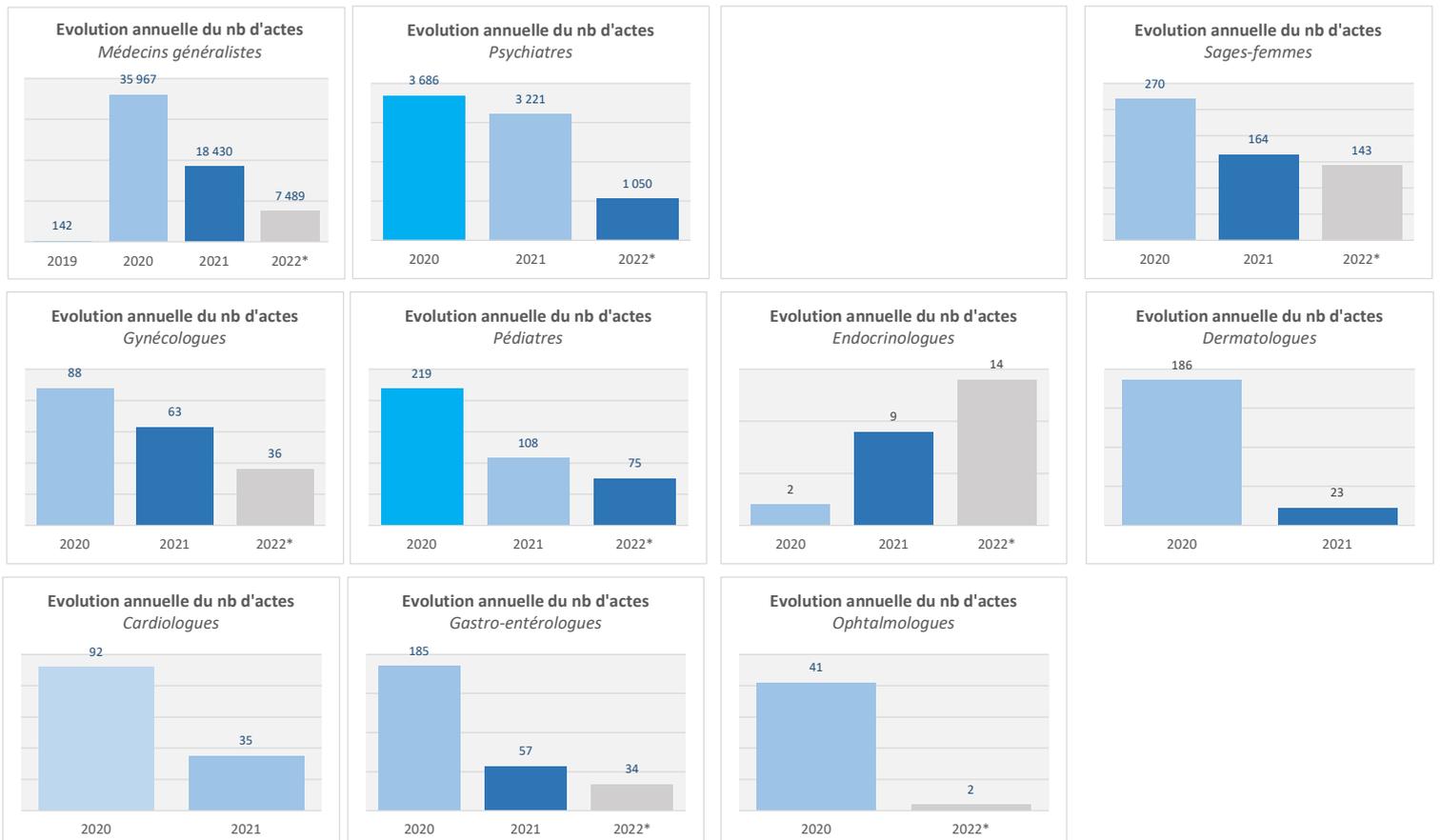
LES TÉLECONSULTATIONS

Nb d'actes remboursés selon le type d'acte

Acte	Année du soin				%			
	2019	2020	2021	2022*	2019	2020	2021	2022*
TC - TELECONSULTATION TOUTES SPECIALITES	13	6 826	4 842	1 442	9,0%	15,9%	21,7%	16,1%
TCG - TELECONSULTATION GENERALISTE	132	35 977	17 469	7 489	91,0%	84,1%	78,3%	83,8%
TFS - TELESOINS SF				1	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total général	145	42 803	22 311	8 932	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Nb d'actes remboursés selon la profession / spécialité du professionnel de santé

Profession / spécialité	Année du soin				%			
	2019	2020	2021	2022*	2019	2020	2021	2022*
A-Médecin généraliste	142	35 967	18 430	7 489	97,9%	84,0%	82,8%	83,8%
B-Médecin (allergologie)		247	6	2	0,0%	0,6%	0,0%	0,0%
B-Médecin (autres spécialités)		147	28	8	0,0%	0,3%	0,1%	0,1%
B-Médecin (cardiologie)		92	35		0,0%	0,2%	0,2%	0,0%
B-Médecin (dermatologue)		186	23		0,0%	0,4%	0,1%	0,0%
B-Médecin (endocrinologue)		2	9	14	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
B-Médecin (gastro-entérologie et hépatologie)		185	57	34	0,0%	0,4%	0,3%	0,4%
B-Médecin (gynécologie méd. et/ou obs.)		88	63	36	0,0%	0,2%	0,3%	0,4%
B-Médecin (neurologie)		87	8		0,0%	0,2%	0,0%	0,0%
B-Médecin (oncologie médicale et radiothérapique)		441	5		0,0%	1,0%	0,0%	0,0%
B-Médecin (ophtalmologie)		41		2	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%
B-Médecin (ORL)		223	3		0,0%	0,5%	0,0%	0,0%
B-Médecin (pédiatrie)		219	108	75	0,0%	0,5%	0,5%	0,8%
B-Médecin (pneumologie)	3	77			2,1%	0,2%	0,0%	0,0%
B-Médecin (psychiatrie générale et infantile)		3 686	3 221	1 050	0,0%	8,6%	14,4%	11,8%
B-Médecin (rhumatologie)		616	64	31	0,0%	1,4%	0,3%	0,3%
B-Médecin (spécialités chirurgicales)		229	87	48	0,0%	0,5%	0,4%	0,5%
D-Sage-femme		270	164	143	0,0%	0,6%	0,7%	1,6%
Total général	145	42 803	22 311	8 932	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%



* Données non exhaustives

Les analyses s'appuient sur une extraction du Système national des données de santé (SNDS) : actes de téléconsultation (cf. encadré) remboursés et réalisés par des professionnels de santé (PS) libéraux exerçant en Bretagne.

Les actes réalisés par des PS dans le cadre de leur activité salariée (en centre de santé, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale, ...) ne sont pas pris en compte dans les analyses.

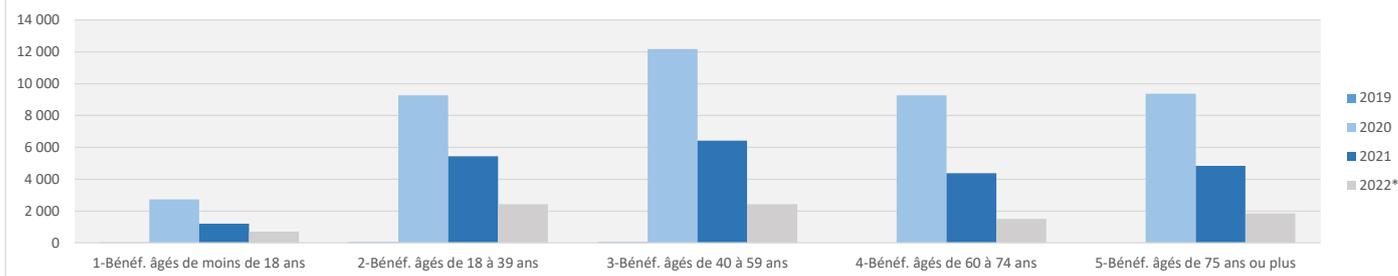
Dans certains cas, les actes n'ont pas pu être associés à des caractéristiques précises du bénéficiaire (âge, localisation, ...), c'est pourquoi nous obtenons des valeurs non renseignées dans certaines restitutions (BEN_AGE_X, BEN_TDS_X, ...)

Attention, le nombre d'actes réalisés en 2022 n'est pas exhaustif. A savoir également qu'une partie des remboursements sont intégrés dans le SNDS au bout de plusieurs mois : environ 95 % des remboursements sont intégrés dans le SNDS au cours des deux mois suivant le mois de réalisation de l'acte.

Nb d'actes remboursés selon l'âge du bénéficiaire

Age du bénéficiaire (atteint en 2022)	Année du soin				%			
	2019	2020	2021	2022*	2019	2020	2021	2022*
1-Bénéf. âgés de moins de 18 ans	21	2 726	1 219	705	14,5%	6,4%	5,5%	7,9%
2-Bénéf. âgés de 18 à 39 ans	55	9 262	5 453	2 428	37,9%	21,6%	24,4%	27,2%
3-Bénéf. âgés de 40 à 59 ans	47	12 168	6 425	2 434	32,4%	28,4%	28,8%	27,3%
4-Bénéf. âgés de 60 à 74 ans	15	9 273	4 381	1 517	10,3%	21,7%	19,6%	17,0%
5-Bénéf. âgés de 75 ans ou plus	7	9 374	4 833	1 848	4,8%	21,9%	21,7%	20,7%
Total général	145	42 803	22 311	8 932	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

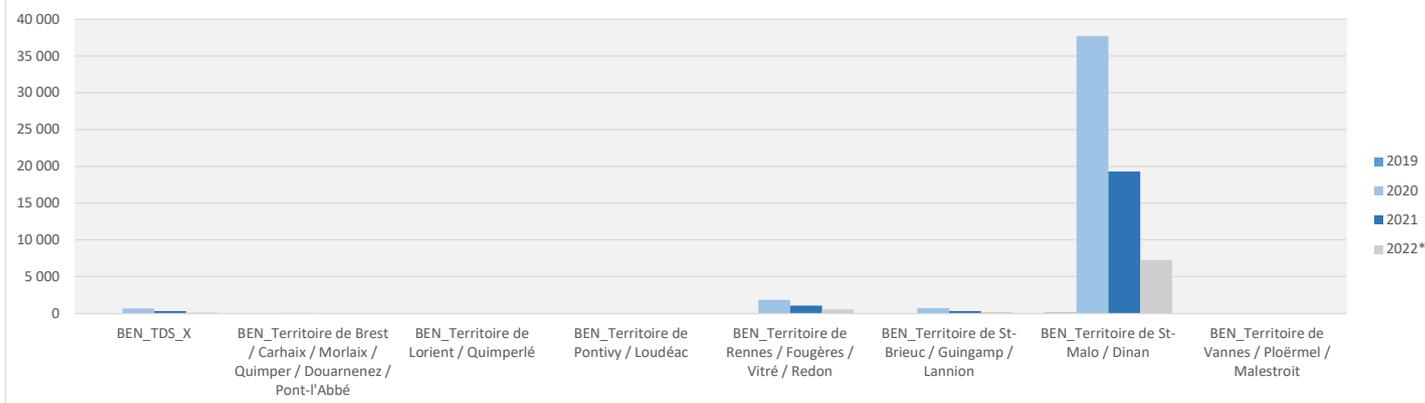
Evolution annuelle du nb d'actes selon l'âge du bénéficiaire



Nb d'actes remboursés selon le lieu de résidence du patient

Lieu de résidence du patient (territoire de démocratie sanitaire)	Année du soin				%			
	2019	2020	2021	2022*	2019	2020	2021	2022*
1-Dpts bretons	128	41 175	21 238	8 273	88,3%	96,2%	95,2%	92,6%
BEN_Territoire de Brest / Carhaix / Morlaix / Quimper / Douarnenez / Pont-l'Abbé		87	45	36	0,0%	0,2%	0,2%	0,4%
BEN_Territoire de Lorient / Quimperlé		24	24	13	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%
BEN_Territoire de Pontivy / Loudéac		44	29	10	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%
BEN_Territoire de Rennes / Fougères / Vitré / Redon	7	1 870	1 082	562	4,8%	4,4%	4,8%	6,3%
BEN_Territoire de St-Brieuc / Guingamp / Lannion	1	721	358	219	0,7%	1,7%	1,6%	2,5%
BEN_Territoire de St-Malo / Dinan	118	37 702	19 312	7 279	81,4%	88,1%	86,6%	81,3%
BEN_Territoire de Vannes / Ploërmel / Malestroit		43	34	16	0,0%	0,1%	0,2%	0,2%
BEN_TDS_X	2	684	354	138	1,4%	1,6%	1,6%	1,5%
2-Dpts limitrophes	2	342	232	94	1,4%	0,8%	1,0%	1,1%
BEN_TDS_X		9	1	2	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
BEN_Territoire 1 - Loire-Atlantique	1	89	68	36	0,7%	0,2%	0,3%	0,4%
BEN_Territoire 2 - Maine-et-Loire	1	29	18	10	0,7%	0,1%	0,1%	0,1%
BEN_Territoire 3 - Mayenne		45	18	10	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%
BEN_Territoire de la Manche		170	127	36	0,0%	0,4%	0,6%	0,4%
3-Autres	15	1 286	841	565	10,3%	3,0%	3,8%	6,3%
BEN_TDS_X	15	1 286	841	565	10,3%	3,0%	3,8%	6,3%
Total général	145	42 803	22 311	8 932	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Evolution annuelle du nb d'actes selon le lieu de résidence du bénéficiaire



* Données non exhaustives

Les analyses s'appuient sur une extraction du Système national des données de santé (SNDS) : actes de télésoin (cf. encadré) remboursés et réalisés par des professionnels de santé (PS) libéraux exerçant en Bretagne.

Les actes réalisés par des PS dans le cadre de leur activité salariée (en centre de santé, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale, ...) ne sont pas pris en compte dans les analyses.

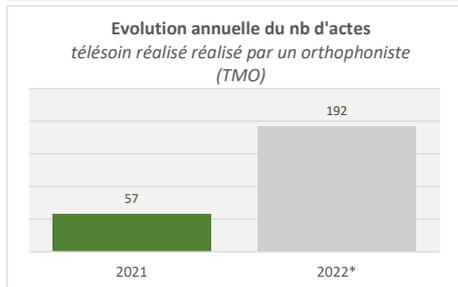
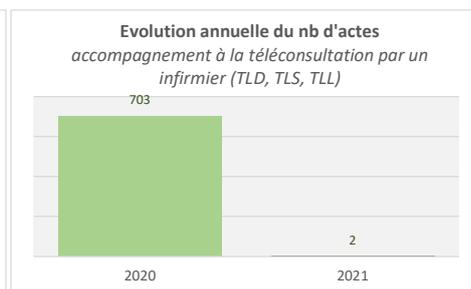
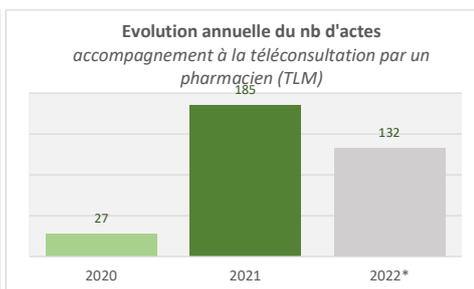
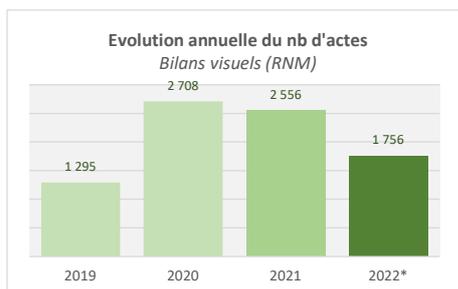
Dans certains cas, les actes n'ont pas pu être associés à des caractéristiques précises du bénéficiaire (âge, localisation, ...), c'est pourquoi nous obtenons des valeurs non renseignées dans certaines restitutions (BEN_AGE_X, BEN_TDS_X, ...)

Attention, le nombre d'actes réalisés en 2022 n'est pas exhaustif. A savoir également qu'une partie des remboursements sont intégrés dans le SNDS au bout de plusieurs mois : environ 95 % des remboursements sont intégrés dans le SNDS au cours des deux mois suivant le mois de réalisation de l'acte.

LES TÉLÉSOINS

Nb d'actes remboursés selon le type d'acte

Acte	Année du soin				%			
	2019	2020	2021	2022*	2019	2020	2021	2022*
RNM - PROTOCOLE MURAIN - BILAN VISUEL	1 295	2 708	2 556	1 756	100,0%	78,8%	91,3%	84,4%
TLD - TELECONSULTATION DOMICILE		12	1		0,0%	0,3%	0,0%	0,0%
TLL - TELECONSULTATION LIEU DEDIE		666			0,0%	19,4%	0,0%	0,0%
TLM - CODE TRACEUR TELECONSULTATION		27	185	132	0,0%	0,8%	6,6%	6,3%
TLS - TELECONSULTATION LORS D'UN SOIN		25	1		0,0%	0,7%	0,0%	0,0%
TMO - TELESOINS ORTHOPHONISTES			57	192	0,0%	0,0%	2,0%	9,2%
Total général	1 295	3 438	2 800	2 080	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%



Nb d'actes remboursés selon la profession / spécialité du professionnel de santé

Profession / spécialité	Année du soin				%			
	2019	2020	2021	2022*	2019	2020	2021	2022*
B-Médecin (ophtalmologie)	1 295	1 999	1 756	1 264	100,0%	58,1%	62,7%	60,8%
C-Pharmacie		27	185	132	0,0%	0,8%	6,6%	6,3%
E-Infirmier		703	2		0,0%	20,4%	0,1%	0,0%
E-Orthophoniste			57	192	0,0%	0,0%	2,0%	9,2%
E-Orthoptiste		709	800	492	0,0%	20,6%	28,6%	23,7%
Total général	1 295	3 438	2 800	2 080	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

* Données non exhaustives

Les analyses s'appuient sur une extraction du Système national des données de santé (SNDS) : actes de télésanté (cf. encadré) remboursés et réalisés par des professionnels de santé (PS) libéraux exerçant en Bretagne.

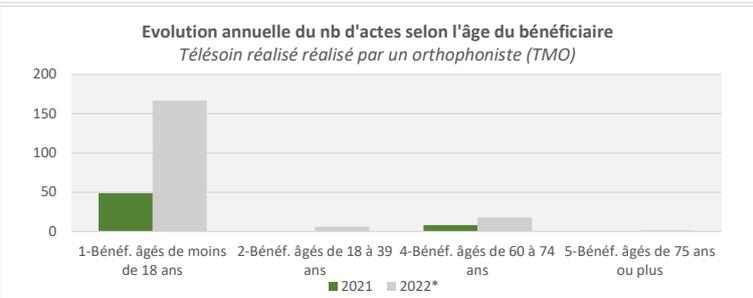
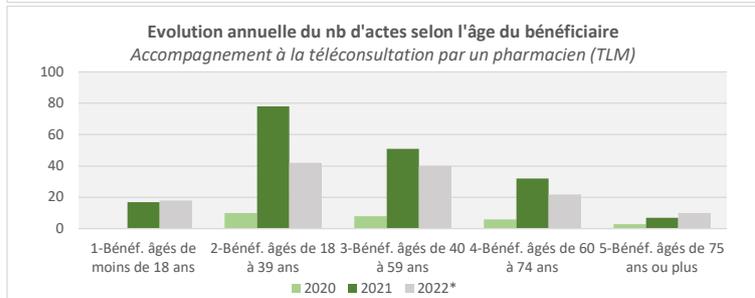
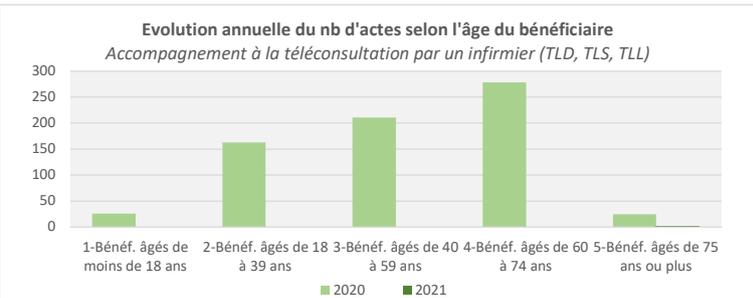
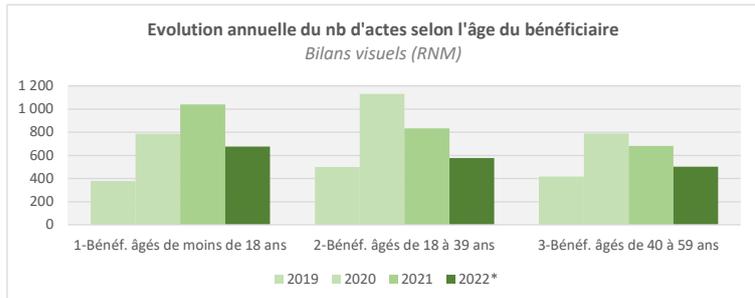
Les actes réalisés par des PS dans le cadre de leur activité salariée (en centre de santé, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale, ...) ne sont pas pris en compte dans les analyses.

Dans certains cas, les actes n'ont pas pu être associés à des caractéristiques précises du bénéficiaire (âge, localisation, ...), c'est pourquoi nous obtenons des valeurs non renseignées dans certaines restitutions (BEN_AGE_X, BEN_TDS_X, ...)

Attention, le nombre d'actes réalisés en 2022 n'est pas exhaustif. A savoir également qu'une partie des remboursements sont intégrés dans le SNDS au bout de plusieurs mois : environ 95 % des remboursements sont intégrés dans le SNDS au cours des deux mois suivant le mois de réalisation de l'acte.

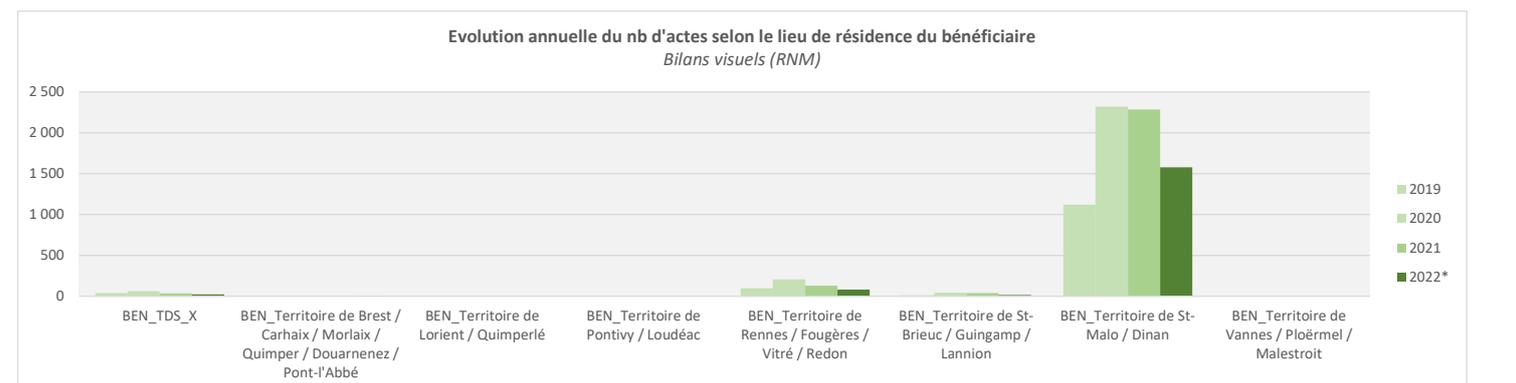
Nb d'actes remboursés selon l'âge du bénéficiaire

Age du bénéficiaire (atteint en 2022)	Année du soin				%			
	2019	2020	2021	2022*	2019	2020	2021	2022*
1-Bénéf. âgés de moins de 18 ans	379	812	1 107	861	29,3%	23,6%	39,5%	41,4%
2-Bénéf. âgés de 18 à 39 ans	499	1 304	912	625	38,5%	37,9%	32,6%	30,0%
3-Bénéf. âgés de 40 à 59 ans	417	1 010	732	543	32,2%	29,4%	26,1%	26,1%
4-Bénéf. âgés de 60 à 74 ans		284	40	40	0,0%	8,3%	1,4%	1,9%
5-Bénéf. âgés de 75 ans ou plus		28	9	11	0,0%	0,8%	0,3%	0,5%
Total général	1 295	3 438	2 800	2 080	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%



Nb d'actes remboursés selon le lieu de résidence du patient

Lieu de résidence du patient (territoire de démocratie sanitaire)	Année du soin				%			
	2019	2020	2021	2022*	2019	2020	2021	2022*
1-Dpts bretons	1 280	3 373	2 689	1 979	98,8%	98,1%	96,0%	95,1%
BEN_Territoire de Brest / Carhaix / Morlaix / Quimper / Douarnenez / Pont-l'Abbé		4	6	3	0,0%	0,1%	0,2%	0,1%
BEN_Territoire de Lorient / Quimperlé		2	4	1	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%
BEN_Territoire de Pontivy / Loudéac		1	7	2	0,0%	0,0%	0,3%	0,1%
BEN_Territoire de Rennes / Fougères / Vitry / Redon	101	416	132	84	7,8%	12,1%	4,7%	4,0%
BEN_Territoire de St-Brieuc / Guingamp / Lannion	15	46	61	41	1,2%	1,3%	2,2%	2,0%
BEN_Territoire de Vannes / Ploërmel / Malestroit	1	4	3	2	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
BEN_TDS_X	39	73	36	25	3,0%	2,1%	1,3%	1,2%
BEN_Territoire de St-Malo / Dinan	1 124	2 827	2 440	1 821	86,8%	82,2%	87,1%	87,5%
2-Dpts limitrophes	8	23	20	15	0,6%	0,7%	0,7%	0,7%
BEN_Territoire 1 - Loire-Atlantique	1	4	2	3	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
BEN_Territoire 2 - Maine-et-Loire	1	1	4	1	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%
BEN_TDS_X	1	2	2		0,1%	0,1%	0,1%	0,0%
BEN_Territoire 3 - Mayenne	2	3	2	1	0,2%	0,1%	0,1%	0,0%
BEN_Territoire de la Manche	3	13	10	10	0,2%	0,4%	0,4%	0,5%
3-Autres	7	42	91	86	0,5%	1,2%	3,3%	4,1%
BEN_TDS_X	7	42	91	86	0,5%	1,2%	3,3%	4,1%
Total général	1 295	3 438	2 800	2 080	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%



* Données non exhaustives

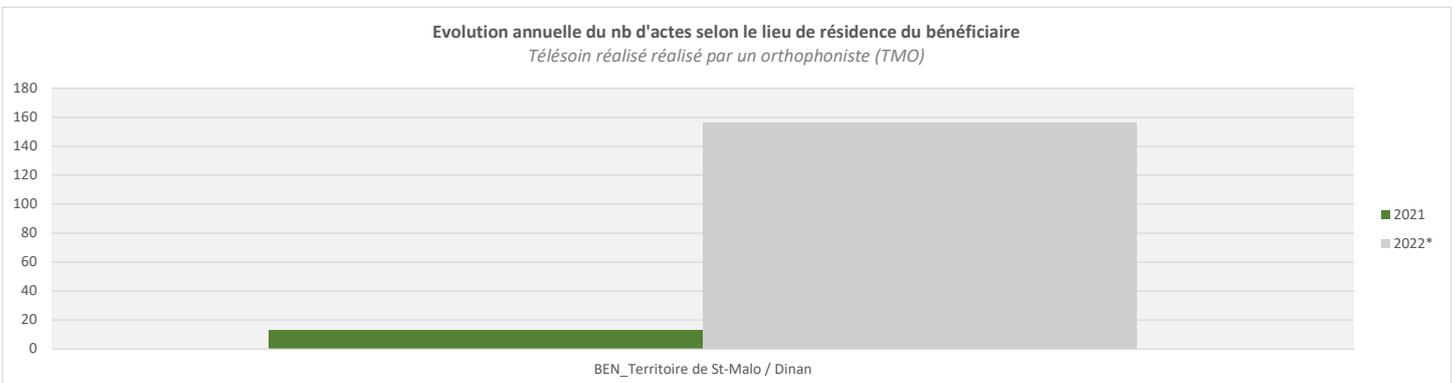
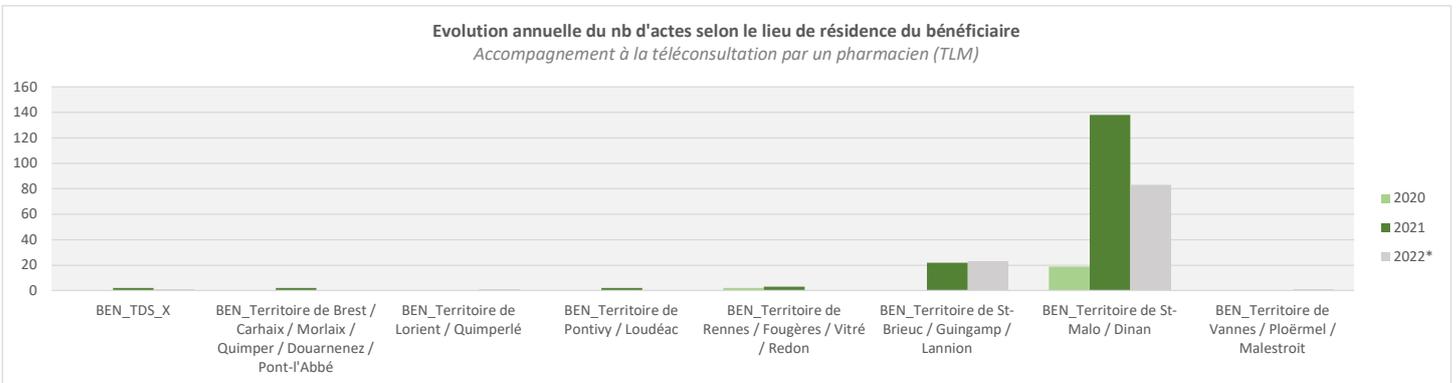
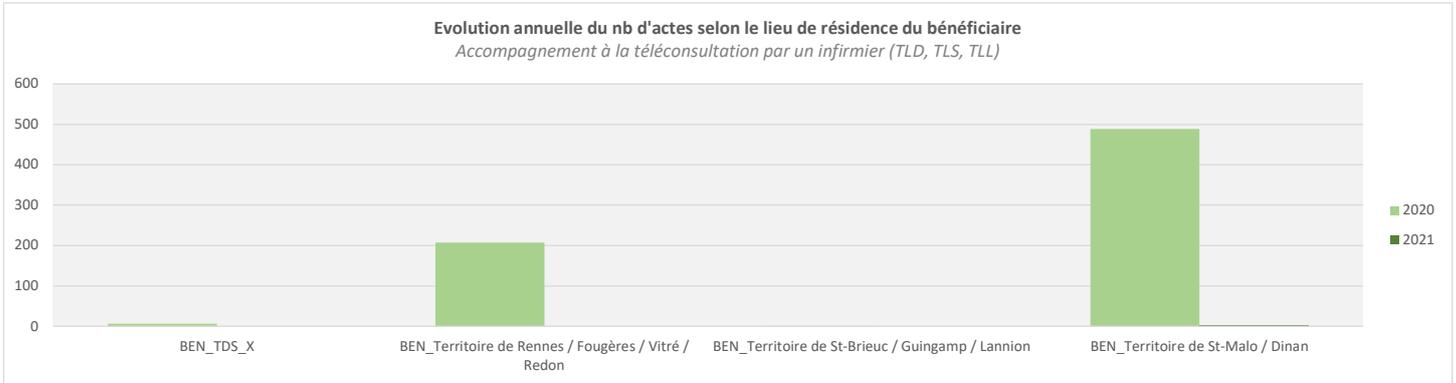
Les analyses s'appuient sur une extraction du Système national des données de santé (SNDS) : actes de téléconsultation (cf. encadré) remboursés et réalisés par des professionnels de santé (PS) libéraux exerçant en Bretagne.

Les actes réalisés par des PS dans le cadre de leur activité salariée (en centre de santé, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale, ...) ne sont pas pris en compte dans les analyses.

Dans certains cas, les actes n'ont pas pu être associés à des caractéristiques précises du bénéficiaire (âge, localisation, ...), c'est pourquoi nous obtenons des valeurs non renseignées dans certaines restitutions (BEN_AGE_X, BEN_TDS_X, ...)

Attention, le nombre d'actes réalisés en 2022 n'est pas exhaustif. A savoir également qu'une partie des remboursements sont intégrés dans le SNDS au bout de plusieurs mois : environ 95 % des remboursements sont intégrés dans le SNDS au cours des deux mois suivant le mois de réalisation de l'acte.

Nb d'actes remboursés selon le lieu de résidence du patient (suite)



Les analyses s'appuient sur une extraction du Système national des données de santé (SNDS) : actes de téléconsulte (cf. encadré) remboursés et réalisés par des professionnels de santé (PS) libéraux exerçant en Bretagne.

Les actes réalisés par des PS dans le cadre de leur activité salariée (en centre de santé, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale, ...) ne sont pas pris en compte dans les analyses.

Dans certains cas, les actes n'ont pas pu être associés à des caractéristiques précises du bénéficiaire (âge, localisation, ...), c'est pourquoi nous obtenons des valeurs non renseignées dans certaines restitutions (BEN_AGE_X, BEN_TDS_X, ...)

Attention, le nombre d'actes réalisés en 2022 n'est pas exhaustif. A savoir également qu'une partie des remboursements sont intégrés dans le SNDS au bout de plusieurs mois : environ 95 % des remboursements sont intégrés dans le SNDS au cours des deux mois suivant le mois de réalisation de l'acte.

LA TÉLÉ-EXPERTISE

Nb d'actes remboursés selon le type d'acte

Acte	Année du soin		%	
	Nb d'actes remboursés			
	2021	2022*	2021	2022*
RQD - DEMANDE TELEEXPERTISE		282	0,0%	44,5%
TE1 - TELE EXPERTISE DE NIVEAU 1	34	105	100,0%	16,6%
TE2 - TELE EXPERTISE DE NIVEAU 2		247	0,0%	39,0%
Total général	34	634	100,0%	100,0%

Nb d'actes remboursés par profession / spécialité du professionnel de santé

Profession / spécialité	Année du soin		%	
	Nb d'actes remboursés			
	2021	2022*	2021	2022*
A-Médecin généraliste		286	0,0%	45,1%
B-Médecin (cardiologie)	11	80	32,4%	12,6%
B-Médecin (dermatologue)	23	262	67,6%	41,3%
B-Médecin (ophtalmologie)		1	0,0%	0,2%
B-Médecin (ORL)		2	0,0%	0,3%
B-Médecin (rhumatologie)		3	0,0%	0,5%
Total général	34	634	100,0%	100,0%

Nb d'actes remboursés par profession / spécialité du professionnel de santé - requérant (acte RQD uniquement)

Profession / spécialité	Année du soin		%	
	Nb d'actes			
	2022*	2022*	2022*	2022*
A-Médecin généraliste	278		98,6%	
B-Médecin (dermatologue)	1		0,4%	
B-Médecin (ophtalmologie)	1		0,4%	
B-Médecin (rhumatologie)	2		0,7%	
Total général	282		100,0%	

Les analyses s'appuient sur une extraction du Système national des données de santé (SNDS) : actes de télésoin (cf. encadré) remboursés et réalisés par des professionnels de santé (PS) libéraux exerçant en Bretagne.

Les actes réalisés par des PS dans le cadre de leur activité salariée (en centre de santé, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale, ...) ne sont pas pris en compte dans les analyses.

Dans certains cas, les actes n'ont pas pu être associés à des caractéristiques précises du bénéficiaire (âge, localisation, ...), c'est pourquoi nous obtenons des valeurs non renseignées dans certaines restitutions (BEN_AGE_X, BEN_TDS_X, ...)

Attention, le nombre d'actes réalisés en 2022 n'est pas exhaustif. A savoir également qu'une partie des remboursements sont intégrés dans le SNDS au bout de plusieurs mois : environ 95 % des remboursements sont intégrés dans le SNDS au cours des deux mois suivant le mois de réalisation de l'acte.

Nb d'actes remboursés selon l'âge du bénéficiaire

Age du bénéficiaire (atteint en 2022)	Année du soin			
	Nb d'actes remboursés		%	
	2021	2022*	2021	2022*
1-Bénéf. âgés de moins de 18 ans	5	56	14,7%	8,8%
2-Bénéf. âgés de 18 à 39 ans	5	137	14,7%	21,6%
3-Bénéf. âgés de 40 à 59 ans	6	141	17,6%	22,2%
4-Bénéf. âgés de 60 à 74 ans	7	150	20,6%	23,7%
5-Bénéf. âgés de 75 ans ou plus	11	150	32,4%	23,7%
Total général	34	634	100,0%	100,0%

Nb d'actes remboursés selon le lieu de résidence du patient

Lieu de résidence du patient (territoire de démocratie sanitaire)	Année du soin			
	Nb d'actes remboursés		%	
	2021	2022*	2021	2022*
1-Dpts bretons	30	601	88,2%	94,8%
BEN_Territoire de Rennes / Fougères / Vitré / Redon	3	32	8,8%	5,0%
BEN_Territoire de St-Brieuc / Guingamp / Lannion		5	0,0%	0,8%
BEN_TDS_X	1	14	2,9%	2,2%
BEN_Territoire de St-Malo / Dinan	26	550	76,5%	86,8%
3-Autres		16	0,0%	2,5%
BEN_TDS_X		16	0,0%	2,5%
2-Dpts limitrophes	4	17	11,8%	2,7%
BEN_TDS_X		1	0,0%	0,2%
BEN_Territoire 1 - Loire-Atlantique		2	0,0%	0,3%
BEN_Territoire de la Manche	4	14	11,8%	2,2%
Total général	34	634	100,0%	100,0%

* Données non exhaustives

Les analyses s'appuient sur une extraction du Système national des données de santé (SNDS) : actes de téléconsultation (cf. encadré) remboursés et réalisés par des professionnels de santé (PS) libéraux exerçant en Bretagne.

Les actes réalisés par des PS dans le cadre de leur activité salariée (en centre de santé, en milieu hospitalier, en structure médico-sociale, ...) ne sont pas pris en compte dans les analyses.

Dans certains cas, les actes n'ont pas pu être associés à des caractéristiques précises du bénéficiaire (âge, localisation, ...), c'est pourquoi nous obtenons des valeurs non renseignées dans certaines restitutions (BEN_AGE_X, BEN_TDS_X, ...)

Attention, le nombre d'actes réalisés en 2022 n'est pas exhaustif. A savoir également qu'une partie des remboursements sont intégrés dans le SNDS au bout de plusieurs mois : environ 95 % des remboursements sont intégrés dans le SNDS au cours des deux mois suivant le mois de réalisation de l'acte.

LA TÉLÉ-SURVEILLANCE

Nb d'actes remboursés selon le type d'acte

Acte	Année du soin			%		
	2020	2021	2022*	2020	2021	2022*
TSM - TELESURVEILLANCE : MEDECIN TELESURVEILLANT	7	24	38	100,0%	100,0%	100,0%
Total général	7	24	38	100,0%	100,0%	100,0%

Nb d'actes remboursés par profession / spécialité du professionnel de santé

Profession / spécialité	Année du soin			%		
	2020	2021	2022*	2020	2021	2022*
B-Médecin (cardiologie)	7	24	36	100,0%	100,0%	94,7%
B-Médecin (spécialités chirurgicales)			2	0,0%	0,0%	5,3%
Total général	7	24	38	100,0%	100,0%	100,0%

Nb d'actes remboursés selon l'âge du bénéficiaire

Age du bénéficiaire (atteint en 2022)	Année du soin			%		
	2020	2021	2022*	2020	2021	2022*
2-Bénéf. âgés de 18 à 39 ans			1	0,0%	0,0%	2,6%
3-Bénéf. âgés de 40 à 59 ans		2	1	0,0%	8,3%	2,6%
4-Bénéf. âgés de 60 à 74 ans	2	5	9	28,6%	20,8%	23,7%
5-Bénéf. âgés de 75 ans ou plus	5	17	27	71,4%	70,8%	71,1%
Total général	7	24	38	100,0%	100,0%	100,0%

Nb d'actes remboursés selon le lieu de résidence du patient

Lieu de résidence du patient (territoire de démocratie sanitaire)	Année du soin			%		
	2020	2021	2022*	2020	2021	2022*
1-Dpts bretons	7	24	38	100,0%	100,0%	100,0%
BEN_Territoire de Rennes / Fougères / Vitré / Redon		2	4	0,0%	8,3%	10,5%
BEN_Territoire de St-Malo / Dinan	7	22	34	100,0%	91,7%	89,5%
Total général	7	24	38	100,0%	100,0%	100,0%

* Données non exhaustives